



AVIS PUBLIC

CANTON DE WENTWORTH

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES :

QUE le Conseil municipal a adopté à sa séance ordinaire du 4 novembre 2019 le Premier Projet de règlement numéro 2018-007-01, modifiant le Règlement de Zonage numéro 2018-007;

QUE ce Premier Projet de règlement a pour objet de modifier le Règlement de Zonage en vigueur;

QUE le Projet de règlement concerne une modification afin de permettre l'usage d'agriculture et d'élevage dans les Zones RU-13 et RU-25, lequel concorde avec les objectifs énoncés au Plan d'urbanisme;

QU'IL y a lieu d'exiger, dans le cadre d'un usage de production et de transformation de cannabis, que l'ensemble des activités soit effectué à l'intérieur d'un bâtiment fermé;

QUE le Premier Projet de règlement comportent des dispositions qui sont susceptibles d'approbation référendaire;

QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le Conseil municipal tiendra une Assemblée publique de consultation sur ce Premier Projet de règlement, le **28 novembre 2019, à compter de 19h00**, au Centre communautaire situé au 86, chemin Louisa;

QU'AU cours de cette Assemblée publique de consultation, le Maire expliquera le Premier Projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE le Premier Projet de règlement peut être consulté ou obtenu sans frais à l'Hôtel de Ville du Canton de Wentworth (114 chemin Louisa) pendant les heures ordinaires de bureau ou sur le site web au www.wentworth.ca ;

QUE le présent avis est également affiché à l'Hôtel de Ville du Canton de Wentworth.

(signé)

Natalie Black
Directrice générale et secrétaire trésorière

Copie certifiée conforme

Donné à Wentworth le 14 novembre 2019

